



Document de séance

B9-0265/2022

29.4.2022

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

déposée conformément à l'article 143 du règlement intérieur

sur l'attribution et l'usage des fonds de l'instrument NextGenerationEU
(NGEU)

Charlie Weimers, Laura Huhtasaari, Jérôme Rivière

Proposition de résolution du Parlement européen sur l'attribution et l'usage des fonds de l'instrument NextGenerationEU (NGEU)

Le Parlement européen,

- vu l'article 143 de son règlement intérieur,
- A. considérant que l'Union européenne a adopté la décision regrettable de créer un fonds qui finance par l'emprunt des transferts aux économies chroniquement mal gérées d'Europe méridionale et orientale;
- B. considérant que le ministère de la culture italien a adopté un décret destiné à attribuer une enveloppe budgétaire visant à améliorer l'attractivité d'une série de petites villes historiques;
- C. considérant que le village de Cesi compte environ 200 habitants, sept églises, un café, un jardin d'enfant, une école, un restaurant et une pharmacie avec des horaires d'ouverture limités mais aucun magasin alimentaire, bureau de poste ou banque;
- D. considérant que Cesi recevra 20 millions d'EUR de l'instrument NextGenerationEU (NGEU) et que 20 autres villages qui souffrent de dépeuplement toucheront le même jackpot;
- E. considérant que la majeure partie du financement par l'emprunt sera consacrée à des rénovations, à des activités de loisir comme le cyclisme, l'alpinisme et le parapente;
- 1. félicite Cesi et les autres villages italiens de toucher le jackpot européen;
- 2. espère que les citoyens des États frugaux qui ont fourni des garanties d'emprunt pour ces investissements pourront bénéficier gratuitement de toutes les attractions touristiques financées par l'instrument NextGenerationEU (NGEU);
- 3. invite la Commission à examiner soigneusement ces investissements.